

Info-parents

Guide et procédures



Camp de jour

Du 26 juin au 17 août 2018

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillerons vos enfants cet été au camp de jour de Saint-Valère.

Ce document se veut être un aide-mémoire pour les familles utilisant nos services. Vous y trouverez les informations nécessaires au quotidien.

Prendre note que nous sommes membres de l'Association des camps du Québec et que tous nos formulaires ont été construits en référence avec les informations fournies sur leur site internet.

Nous vous invitons à lire certaines sections du document avec votre enfant avant le début du camp de jour.

Une mention spéciale à l'Association des sports, loisirs, culture et à ses membres bénévoles pour tout le travail accompli dans le dossier du camp de jour de Saint-Valère! Le comité a été d'une grande aide à l'organisation du camp et c'est grâce à celui-ci que la municipalité de Saint-Valère peut offrir aux jeunes un camp de jour à la hauteur de leurs attentes!

Nous souhaitons faire de cet été un été amusant, divertissant et enrichissant pour vos enfants ainsi que pour nos animateurs.

Au plaisir,

Myriam Gosselin
Coordonnatrice des loisirs, sports et vie communautaire

TABLE DES MATIÈRES

Déroulement du camp de jour

- Horaire et emplacement p. 4
- Procédure de communication p. 4
- Matériel à apporter p. 5
- Tenue vestimentaire p. 5
- Objets défendus p. 5
- Arrivée et départ p. 6
- En vélo au camp p. 6
- Absence et/ou retard p. 7
- Dîner et collation p. 7
- Sorties p. 8
- Santé et sécurité p. 8
- Code de vie p. 9
- Système disciplinaire p. 10

Frais et modalités du camp de jour

- Tarification 2018 p. 11
- Frais de retard p. 12
- Pour une inscription complète p. 12
- Résiliation et remboursement p. 12

DÉROULEMENT DU CAMP DE JOUR

Le camp de jour s'adresse aux enfants entrant à la maternelle (rentrée scolaire 2018) jusqu'à 12 ans.

Horaire

26 juin au 17 août 2017
7 h 30 à 17 h 30

Fermeture

25 juin (Fête du Québec)
2 juillet (Fête du Canada)
23 juillet au 3 août (2 semaine de construction)

Emplacement

43, rue Desjardins Nord, Saint-Valère

PROCÉDURE DE COMMUNICATION

N'hésitez pas à communiquer avec nous s'il y a quoi que ce soit. Vous pouvez rejoindre le personnel en tout temps durant les heures du camp de jour. Une boîte vocale est disponible au besoin.

Numéro de téléphone à se souvenir

Numéro de téléphone du pavillon	À CONFIRMER
Numéro de téléphone de la municipalité	819 353-3450
EN CAS D'URGENCE SEULEMENT, numéro de cellulaire de Karolane Parent, coordonnatrice du camp de jour	819 960-5783

Vous pouvez aussi nous joindre par courriel à loisir@mvalere.qc.ca.

MATÉRIEL À APPORTER

Quoi mettre dans ton sac à dos à chaque jour :

- Bouteille d'eau identifiée (remplie et nettoyée quotidiennement)
- 2 collations santé
- Vêtements de rechange (intérieur, extérieur)
- Maillot et serviette de plage
- Crème solaire (obligatoire) et chasse-moustiques (optionnel)
- Dîner avec *ICE PAK* (un frigo sera disponible pour le dîner seulement)

Au besoin : - Imperméable pour les journées pluvieuses
- Coton ouaté pour les matinées fraîches

Il est important d'identifier clairement tout le matériel de votre enfant.

TENUE VESTIMENTAIRE

Habillement fortement suggéré :

- Short;
- Gilet à manches courtes;
- Casquette et/ou bandana pour se protéger du soleil;
- Espadrilles, sandales fermées (gougounes, crocs ou souliers fancy interdits).

N.B : Pour les sorties externes du camp, les parents devront munir leur enfant du t-shirt fait à l'effigie du camp de jour de Saint-Valère. Afin d'éviter les oublis lors des sorties, le chandail sera fourni par le camp de jour aux enfants le matin des sorties et celui-ci devra nous être **rendu le soir même**. **Le t-shirt sera remis à l'enfant lors de la dernière sortie de l'été.**

OBJETS DÉFENDUS

Certaines pièces de vêtements sont interdites afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire d'activités sportives. De plus, nous insistons pour que les jeux de la maison y restent, sous peine d'être confisqués, à moins que l'animateur ne l'autorise.

- Vêtements affichant des messages négatifs ou violents
- Gilets courts (type bedaine)
- Jeux de la maison
- Tout article de valeur (bijoux, argent de poche, Ipod, cellulaire, jeux vidéo, etc.)

ARRIVÉE ET DÉPART

Le camp de jour ne peut être tenu responsable des enfants en dehors des heures d'ouverture. La responsabilité durant les transports de l'enfant (à pieds ou en vélo) incombe aux parents.

Il est important de vous assurer d'aviser l'animateur lors de **l'arrivée** et du **départ** de l'enfant pour la prise de présence. Si vous prévoyez que votre enfant soit absent pour une journée ou lors d'une activité, veuillez-nous en informer le plus rapidement possible.

Les journées commenceront et termineront avec une période de jeux libres et les activités structurées ou déplacements se feront entre 9h et 15h pour permettre l'arrivée et le départ des enfants à des heures variées. Lors de sorties, les horaires pourront légèrement variées.

Contrôle des départs à la fin de la journée

Le départ est contrôlé afin d'assurer la sécurité des participants.

- La personne qui viendra chercher votre enfant devra se présenter au responsable du service de garde.
- Seules les personnes inscrites sur la liste des personnes autorisées seront autorisées à partir avec l'enfant. Vous comprendrez que nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n'est pas inscrite sur la liste.
- Conformément à l'autorisation que vous aurez préalablement donnée, votre enfant sera autorisé à partir à pied ou à vélo à 16 h seulement ou à l'heure que vous aurez indiquée sur la fiche d'inscription. Avant de partir, votre enfant devra aviser le responsable du service de garde chargé du contrôle des départs.
- Si vous devez venir chercher votre enfant avant la fin des activités régulières, prévenez le responsable du service de garde le matin afin qu'il en informe l'animateur de votre enfant pour que celui-ci soit prêt à votre arrivée.

EN VÉLO AU CAMP

Les enfants habitant à proximité sont encouragés à venir au camp de jour à vélo si les parents le désirent. Par contre, prendre note que les vélos doivent en tout temps rester à l'extérieur. Nous ne sommes pas responsables des vélos perdus ou volés.

PROCÉDURE EN CAS DE RETARD OU D'ABSENCE

Si vous arrivez avec votre enfant plus tard que l'heure où les activités débutent, assurez-vous qu'il ait rejoint son groupe avant de repartir. Si vous arrivez en retard une journée de sortie et que votre enfant a raté l'autobus, vous ne serez pas remboursé et devrez garder votre enfant avec vous toute la journée.

Si votre enfant ne peut se présenter, communiquez avec le camp de jour avant 9 h au numéro du pavillon. Vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale.

DÎNER ET COLLATIONS

Comme votre enfant demeure au camp de jour toute la journée, il est important de lui fournir de quoi tenir durant toutes les activités. Les enfants ont accès au réfrigérateur pour les repas principaux et n'ont pas accès à des réfrigérateurs pour les collations. C'est pourquoi il est bien important d'avoir des ICE PAK dans les boîtes à lunch. Un four à micro-ondes sera accessible au camp de jour.

Pendant la journée, une période est réservée pour une collation en avant-midi et en après-midi.

Pour des raisons d'allergies, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture.

Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, **il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides. Les contenants de verre sont interdits ainsi que les couteaux coupants.**

SORTIES EXTERNES

Lors des sorties externes, le site du camp de jour sera fermé pour la journée. Les parents des enfants non-inscrits devront prendre d'autres dispositions pour leurs enfants.

Des parents bénévoles pourraient être sollicités lors d'activités externes. Advenant que le nombre d'enfants inscrits aux sorties n'est pas assez élevé, nous serons dans l'obligation d'annuler la sortie. Il en sera de même si le ratio d'accompagnateurs n'est pas atteint.

En cas de pluie

Lors des journées de pluie, les activités du camp de jour ont lieu quand même. Si une sortie était prévue, nous vous conseillons d'appeler le camp de jour à partir de 8 h 00 pour savoir si la sortie est reportée au lendemain ou non. Vous pouvez aussi regarder sur le Facebook de l'Association sports, loisirs et culture de Saint-Valère pour valider ces informations.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Un formulaire santé doit être complété lors de l'inscription de votre enfant pour une meilleure sécurité. Si votre enfant est autonome dans la prise de son médicament, veuillez en aviser l'animateur.

Médicaments

Le camp de jour n'administre pas de médicaments qui sont en vente libre. Par contre, si votre enfant doit absolument prendre un médicament prescrit par un médecin sur les heures du camp de jour, vous devez :

- Remplir et signer le formulaire d'autorisation;
- Faire parvenir obligatoirement au camp de jour le médicament dans le contenant provenant de la pharmacie, lequel contient la posologie exacte à suivre.

Si un accident survenait à un enfant, le Camp de jour Saint-Valère veillera au transport et à l'accompagnement de l'enfant à l'hôpital et avertira les parents dans les plus brefs délais. La facture pour les frais ambulatoires sera transmise aux parents. Les parents ou une personne à contacter en cas d'urgence seront avisés pour venir s'occuper de l'enfant.

CODE DE VIE

Puisque je suis maintenant inscrit au camp de jour et que je veux m'amuser dans un climat sain et sécuritaire, il est entendu que :

- J'écoute et je mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du camp de jour.
- Je participe activement aux activités et je m'amuse.
- Je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m'adresse aux autres.
- Je fais attention au matériel et au site du camp de jour.
- Je ramasse mes déchets et les mets à la poubelle.
- Je reste avec mon animateur et mon groupe.
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités.
- Je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes.
- Je suis de bonne humeur et souriant.
- Je suis poli avec les animateurs et les amis du camp de jour.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de...

- Sacrer ou d'avoir un langage inapproprié;
- Frapper les autres ou me battre;
- Me sauver;
- Crier des noms;
- Lancer des objets;
- Être arrogant envers les animateurs;
- Briser du matériel;
- Vandaliser le site ou les bâtiments.

SYSTÈME DISCIPLINAIRE

Pour le bon déroulement des journées au camp de jour, il est impératif que tout se déroule dans le respect de chacun et des consignes. Il faut prendre conscience que les interventions troublent le bon déroulement du groupe.

Voici comment fonctionne les avertissements

En cas de non-respect des règlements de façon continue, un avertissement verbal sera fait dans un premier temps. Ensuite,

1 ^{ère} étape	Discussion avec l'enfant pour identifier les causes et trouver une solution au problème, les parents devront signer l'avis.
2 ^e étape	Rencontre avec l'enfant et le parent pour identifier les causes et trouver une solution au problème.
3 ^e étape	Suspension de l'enfant au camp de jour pour une journée.

*Même système disciplinaire que l'école et l'autobus

Si la situation persiste, qu'aucune collaboration avec les parents n'est présente, le camp de jour se permet de suspendre l'enfant plusieurs jours (sans aucun remboursement), voir la résiliation du contrat.

FRAIS ET MODALITÉS DU CAMP DE JOUR

TARIFICATION 2018

Temps plein : 1^{er} enfant : 240\$
 2^e enfant : 230\$
 3^e enfant et + : 220\$

Temps partiel (12 jours et -) : 150\$/enfant

À noter qu'une prime de non-résident de 10\$ par enfant sera appliquée pour toute inscription au camp de jour pour un enfant n'habitant pas le territoire de Saint-Valère.

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES		
T-shirt	Utilisation lors de toutes les sorties	5\$
Atelier de peinture sur céramique	Jeudi 28 juin, 13 h à 15 h	Gratuit !!!
Laser tag 	Jeudi 5 juillet, 12 h 30 à 15 h 30	10\$
Camping Lac Georges	Mercredi, 11 juillet, 9 h à 15 h 30	10\$
Zoo-activité	Jeudi 19 juillet, 13 h 30 à 15 h 00	Gratuit !!!
Aquarium de Québec 	Mercredi 8 août, 9 h à 16 h 30	Gratuit !!!
Journée kermesse 	Vendredi 17 août, 9 h à 15 h 00	Gratuit !!!

MODALITÉS DE PAIEMENT	
En 1 versement	Lors de l'inscription
En 2 versements	1 ^{er} versement lors de l'inscription
	2 ^e versement le 26 juin 2018

*chèque et argent comptant seulement

Toute inscription faite après le 25 mai 2018 entrainera des frais supplémentaires de 15\$ par enfant.

FRAIS DE RETARD

Si l'enfant quitte après les heures d'ouverture régulières du service de garde, des frais de 5 \$ par tranche de 5 minutes de retard seront facturés.

POUR UNE INSCRIPTION COMPLÈTE

Pour que votre enfant soit inscrit vous devez :

- Remettre la fiche santé dûment complétée;
- Remettre la fiche d'inscription dûment complétée;
- Avoir remis au minimum votre premier paiement.

RÉSILIATION

Le camp de jour de Saint-Valère se réserve le droit de résilier les contrats dans certaines situations telles que :

- Retard dans les paiements ou chèques sans provision;
- Non-respect du code de vie du camp de jour;
- Bris volontaire des équipements;
- Difficulté persistante d'adaptation de l'enfant ou des parents;
- Tout autre motif sérieux documenté.

Un avis écrit sera remis aux parents donnant deux semaines de préavis. Par contre, en cas de graves problèmes de comportements de la part d'un parent ou d'un enfant, la résiliation immédiate du contrat sera immédiate.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés en totalité moins des frais d'annulation de 15\$ dans le cas d'une annulation plus d'un mois avant le début du camp de jour. Les frais ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation à moins d'une semaine avant le début du camp de jour, ni pour les journées de camp manquées.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), le Camp de jour Saint-Valère remboursera la totalité des frais d'inscription, moins les frais d'annulation de 15 \$. Toute demande de remboursement doit être faite par écrit et remis en personne à la coordonnatrice.

Pour terminer,

La saison estivale représente pour vos enfants une **période festive** où le bon temps est au rendez-vous. Tous nos employés tâcheront de rendre cette période le **plus agréable possible**. Pour ce faire, il est notre devoir à tous de travailler en collaboration afin de vivre en groupe. La municipalité de Saint-Valère exigera un **comportement respectueux** afin de faciliter les relations entre parents, enfants et employés du camp de jour.

Nous tenons à véhiculer des valeurs de respect, d'estime de soi, d'autonomie et de sécurité.

N'hésitez pas à discuter avec le personnel du camp de jour, si votre enfant vit une situation particulière à la maison. Nos interventions pourront, de cette façon, être ajustées auprès de votre enfant.

Bon été au camp de jour Saint-Valère! ☺



Un GROS MERCI à tous nos partenaires qui participent au succès de notre camp de jour et au plaisir de nos enfants!



IDEAL CARGO
IDEALTRAILER.COM
Défiez le temps!

